

18 Jul 2025 -17:44

Appartient à Conseil des ministres du 18 juillet 2025

Dispositions diverses en matière d'économie

Le Conseil des ministres a approuvé deux avant-projets de loi portant dispositions diverses en matière d'économie.

Les avant-projets de loi comprennent des modifications au Code de droit économique, ainsi que des modifications de quelques lois ayant un impact sur l'économie.

Les avant-projets de loi seront soumis pour avis à l'Autorité de protection des données, puis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, Vice-premier ministre et ministre de l'Emploi,
de l'Economie et de l'Agriculture
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien.vandenborre@clarinval.belgium.be

Koen Peumans
Porte-parole (NL)
+32 473 81 11 06
koen.peumans@clarinval.belgium.be